



# Front National pour la Défense de la Constitution

---

## Communiqué de presse : Justice

La coordination nationale du FNDC salue l'arrêt rendu par la Cour de justice de la CEDEAO dans l'affaire "FNDC contre l'État guinéen", concernant les violations des droits et libertés des leaders du mouvement en 2019.

La condamnation de l'État guinéen, reconnu coupable de violations des droits et libertés des leaders du FNDC, constitue une victoire pour la démocratie et les droits de l'homme, des principes que le FNDC défend depuis sa création.

Cette décision établit une jurisprudence importante dans la lutte pour la liberté et les droits de l'homme en Guinée.

La coordination nationale du FNDC félicite ses avocats, dirigés par Me Antoine Pépé Lamah, pour la qualité de leur travail et leur dévouement, qui ont permis de remporter ce procès.

La coordination nationale du FNDC rend hommage aux militantes prodémocraties pour leur détermination à continuer le combat démocratique et les rassure de sa détermination à poursuivre cette lutte jusqu'à la victoire finale.

Ensemble, unis et solidaires, nous vaincrons !

La Coordination Nationale du FNDC,

Mardi, 18 mars 2025